



Hôtel de Ville, le

01 AVR. 2021

Le Maire

PO/GG/SLT 2021-20

*Des* Madame, *cher* Monsieur,

Suite à la décision du Président de la République de fermeture des écoles du 1<sup>er</sup> degré du 6 au 23 avril afin de limiter la propagation du Covid-19, je vous informe que les services d'accueil périscolaires (matin et soir), de restauration scolaire, d'études surveillées, d'accueil de loisirs du mercredi ne seront pas assurés du mardi 6 au vendredi 9 avril inclus. De la même manière, les accueils de loisirs des vacances de Printemps sont annulés et aucun accueil de loisirs ne sera assuré du lundi 12 au vendredi 23 avril inclus. Bien évidemment, ces services non faits ne seront pas facturés.

Un service d'accueil sera organisé à l'école Claude MONET (sise, 29 rue Guy de Maupassant) du 6 au 23 avril 2021. Ce service, qui sera un temps scolaire du 6 au 9 avril et un temps de vacances du 13 au 23 avril, est mis en place pour assurer prioritairement l'accueil des enfants dont les parents sont mobilisés dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. L'accueil des enfants se fera aux horaires habituels des écoles et des structures de loisirs (accueil possible de 8 heures à 19 heures) et la restauration sera assurée.

Les parents intéressés par ce service d'accueil devront :

- Pour la semaine du 6 au 9 avril 2021 (école) : se présenter directement à l'école Claude MONET, le mardi 6 avril entre 8 heures et 8h30 munis d'un justificatif attestant de la nature de leur emploi ;
- Pour la période du 12 au 23 avril (vacances) : se présenter directement à l'accueil de loisirs Claude MONET entre 8 heures et 9 heures munis d'un justificatif attestant de la nature de leur emploi.

La direction de l'éducation et de l'enfance est bien évidemment à votre disposition si nécessaire (01.47.32.67.80/ [education@mairie-rueilmalmaison.fr](mailto:education@mairie-rueilmalmaison.fr)).

*Cher* Comptant sur votre compréhension face aux enjeux sanitaires, je vous prie de croire, Madame, *cher* Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Rien uniquement à vous*

Patrick OLLIER

Ancien Ministre

Président de la Métropole du Grand Paris

**Aux parents d'élèves des écoles publiques  
du 1<sup>er</sup> degré de Rueil-Malmaison**